



Jun 2015

Magazine municipal

LA CHAPELLE DES MARAIS



Administration générale p.3

Finances



Vie associative p.12

Festival
de la vannerie



Environnement p.13

Développement
durable

Ville
CM
LA CHAPELLE
DES MARAIS

Sommaire

Édito	2
Administration générale	3
• Finances	
Enfance et Jeunesse	5
• Enfance	
• Vie scolaire	
Social	7
• Action sociale	
• Logement	
• Emploi	
Culture	9
• Médiathèque	
Vie associative	11
• Événementiel	
Urbanisme/Environnement	13
• Environnement	
Intercommunalité	14
• CARÈNE	
Travaux	15
• Sécurité	
Vie de la commune	16
Vie des associations de la commune	19
État civil	25
Permanences et services	26
Calendrier des manifestations	28

Magazine Municipal la Chapelle des Marais

Juin 2015 - n° 36



Comme pour l'ensemble des collectivités territoriales, les nouvelles dispositions de la loi de Finances nous obligent à participer à l'effort de redressement national des comptes publics.

Cette année encore, la diminution des dotations de l'État se poursuit, à laquelle s'ajoutent de nouvelles missions confiées aux communes, comme par exemple la gestion du Temps d'Accueil Municipal ou l'instruction des permis de construire (jusqu'à là confiée aux services de l'État).

C'est dans ce contexte que le budget primitif 2015 a été adopté le 25 mars dernier. Le Conseil Municipal a fait le choix de poursuivre la gestion rigoureuse et maîtrisée des finances communales qui a permis ces dernières années de réduire significativement notre dette.

Afin de limiter au maximum l'impact sur le budget des marais chapelains, sans dégrader la qualité des services rendus à la population, les élus et les agents municipaux travaillent quotidiennement à la réduction des dépenses de fonctionnement de la collectivité en privilégiant la mutualisation des moyens, la mise en œuvre d'une politique d'achats groupés, la recherche d'économies sur les consommations énergétiques et la réorganisation des services dans le but de mieux maîtriser les charges du personnel et de minimiser l'intervention de prestataires extérieurs.

Une autre priorité du Conseil Municipal est de réaliser des investissements qui permettront d'engranger, à terme, des économies d'énergies réelles, notamment face aux coûts de l'énergie en constante augmentation. À titre d'exemple, en 2014, la mise en place d'horloges astronomiques a permis d'adapter l'éclairage public au plus près des besoins. Au regard des économies réalisées, près de 700 € par mois, cet investissement devrait s'amortir en deux ans et demi.

Les économies d'énergies sont aussi l'affaire de tous : il est nécessaire que les usagers des bâtiments communaux se responsabilisent et adoptent une utilisation du chauffage et de l'éclairage plus mesurée.

Par ailleurs, la décision des élus communautaires de la C.A.RE.N.E, en juin dernier, de développer la solidarité entre les communes membres, vise, tout au long du mandat, à amortir les baisses des dotations de l'État tout en augmentant notre capacité d'autofinancement. Comment se décline cette nouvelle solidarité ? Les années passées, la C.A.RE.N.E subventionnait directement les investissements structurants des communes, désormais c'est une dotation supplémentaire qui sera perçue par chaque commune. En contrepartie, les communes se sont engagées sur un objectif d'économies et de MAÎTRISE de leurs budgets.

• **Directeur de publication :**
M. Franck HERVY, Maire

• **Crédits photos :**
Mairie de la Chapelle des Marais,
Daniel Perraud (Ouest France),
la CARÈNE, les associations,
le Conseil Général

• **Tirage :** 2 100 exemplaires

• **Conception et impression :**
Impression sur papier PEFC
Le Sillon - BP 66 - 44260 Savenay
Tél. 02 40 58 91 24 - www.sillon.fr

 IMPRIM'VERT®

Cette nouvelle recette financière et les efforts réalisés sur les derniers exercices permettent cette année de sortir du réseau d'alerte qui nous maintenait sous surveillance budgétaire depuis 2009.

Le niveau d'investissements 2015 restera conséquent et très largement consacré à notre programme pluriannuel de réfection des voiries et du patrimoine communal bâti avec une mise aux normes de l'accessibilité.

Enfin, grâce au soutien financier de la Région, la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire a pu débuter et sera mise à disposition des professionnels de santé en 2016. C'est la garantie à moyen et long terme d'un maintien de services de santé de proximité, dans un contexte de désertification médicale qui menace notre territoire.

Vous trouverez à l'intérieur de ce magazine l'essentiel du budget communal 2015.

Marie Hélène Montfort,
Adjointe aux Finances, Administration Générale et Communication



Franck HERVY
Maire de la Chapelle des Marais

Je vous souhaite un bel été où les festivités communales seront nombreuses avec notamment la Fête de la musique, le Festival de la vannerie et le Forum des associations, nouveauté 2015.



Administration générale



Marie-Hélène MONTFORT
Finances
Administration Générale
Communication

FINANCES

Budget 2015

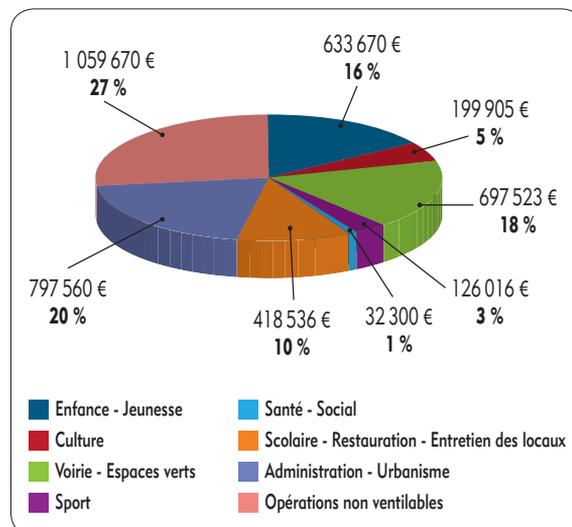
- 7 M€ de budget global
- 2,5 M€ de dépenses d'investissement
- 814 470 € d'autofinancement
- 899 € d'encours de la dette par habitant

Le nouveau budget 2015 a été voté lors de la séance du Conseil Municipal du 25 mars dans ce contexte national de baisse des dotations et subventions publiques.

Élaborer le budget d'une collectivité n'est pas chose simple, la priorité est d'assurer les services publics nécessaires aux habitants, le plus efficacement possible et dans l'intérêt général. Les marges de manœuvre sont étroites, malgré les compétences dites « obligatoires des communes » : état civil, entretien des voiries et bâtiments communaux, construction et entretien des écoles primaires et maternelles; et bien sûr, les nombreux services qui sont à la disposition des marais-chapelains pour l'épanouissement de tous, comme les services enfance et petite enfance, la médiathèque.

Fonctionnement : 3,99 M€

REPARTITION PAR SERVICE



Investissement: 3,1 M€

- Maison de santé: 1 328 500 €, subventionnée à hauteur de 787 500 €
- Travaux de voirie: 467 000 €
- Zone sportive: 201 600 €
- Travaux sur bâtiments: 129 280 €
- Salle Krafft: 110 300 €
- Matériel de voirie: 114 500 €
- Eglise: 91 000 €

- Environnement hydraulique: 40 000 €
- Aires de jeux: 26 400 €
- Autres matériels et mobiliers: 22 920 €
- Fifendes: 66 700 €

Le remboursement de la dette s'élève à 400 000 € en capital et 150 000 € en intérêts.

Les taux d'imposition augmentent de 2,45 %.

Subventions aux associations:

Scolaire:

- OGEC: 127 043,18 €, participation aux frais de fonctionnement des écoles privées. (254 élèves marais chapelains)

Dont:

- Forfait communal: 453,69 €/élève
- Fournitures scolaires: 47 €/élève
- Activités périscolaires écoles: 22 €/élève
 - Fifendes: 5 610 €
 - APEL: 5 588 €
- Subvention Voyage scolaire Ecole Sainte Marie: 1 680 €
- Fournitures scolaires aux collégiens: 30 €/élève
 - Collège Jacques Prévert: 2 700 €
 - Collège Saint Joseph: 3 930 €
 - Autres collèges: 300 €
- Amicale laïque: 345 €
- Parents d'élèves A.P.E.L.: 299 €
- Réseau d'aides spécialisées: 255 €
- Les Petites Frimousses: 138 €
- Union Sportive de Pontchâteau/Brière: 276 € (sport scolaire)

- Association des Retraités: 253 €
- Comité d'entraide: 414 €
- Secours Populaire: 506 €
- Aidons-les: 299 €
- F.M.H: 207 €
- Secours Catholique: 184 €
- P.A.C.T.E.S.: 1 110,20 €
- C.I.D.F.F: 150 €
- Les Restos du Cœur: 280 €
- La Croix Rouge: 280 €

Sport

- AGEMC: 432 €
- Cyclo Club du Marais: 358,50 €
- FCCM: 7 879,10 €
- Karaté Club de Brière: 258,50 €
- La Flèche du Marais: 236 €
- Office Municipal des Sports: 1 000 €
- Pétanque du Marais: 229,50 €
- Basket CDM/Missillac: 1 593,90 €
- Brière Tennis de table: 138,02 €
- Judo/Herbignac: 184 €
- Judo/Missillac: 100 €
- Tennis/Herbignac: 248 €

Culture

- Atelier Rencontres Echanges: 253 €
- Comité de Jumelage: 253 €
- Danse Etoile Ayela: 368 €
- Le Coupis: 276 €
- Les Vieux Moteurs du Marais: 253 €
- Théâtre la Galère: 230 €
- Etre et bien être: 69 €
- Asso Arc en ciel danse: 322 €
- Ecole de Musique Crescendo: 230 €

Diverses

- Amicale des Sapeurs-Pompiers: 818,40 €
- Association Interco. Jeunes Sapeurs-Pompiers: 750 €
- Office Municipal de la vie Associative: 500 €
- Société de Chasse: 253 €
- Salon de l'Habitat et de l'Artisanat: 207 €

Social - Solidarité – Santé

- Amicale des Donneurs de Sang: 161 €
- Anciens UNC – AFN: 92 €

Association sous convention

- Ciné marais: 1 200 €
- OASB (office animation sportive Brière): 5 402,21 €



Sébastien FOUGERE
Enfance – Jeunesse
Vie Scolaire

ENFANCE

Nouveau

Accueil Périscolaire, ALSH des mercredis et Pause méridienne (école publique des Fifendes)

Les dossiers d'inscription ne sont pas à renouveler cette année!

Seule une fiche de réservation est à compléter pour l'année 2015-2016. Elle sera distribuée dans les classes courant mai et devra être déposée à la Maison de l'Enfance à compter du 1^{er} juin 2015.

Pour toute nouvelle inscription, les dossiers sont disponibles à la Maison de l'Enfance ou téléchargeables sur le site de la ville www.chapellelesmarais.fr.

Fonctionnement de l'APS:

L'équipe d'animateurs accueille les enfants le matin et/ou le soir à la Maison de l'Enfance.

Un petit déjeuner et un goûter sont proposés.

Horaires: 7h30 - 9h00
16h30 - 19h00

Possibilité de s'inscrire ou d'annuler par email à l'adresse suivante: alsh.lcdm@yahoo.fr

Les coupons d'inscription ou d'annulation (téléchargeables sur www.lachapellelesmarais.fr) sont à déposer à la Maison de l'Enfance ou à envoyer par mail.

Rappel: l'accueil périscolaire sera fermé le matin du mardi 1^{er} septembre.

Rythme scolaire (TAM)

À la rentrée de septembre 2015, le TAM de l'école publique des Fifendes est organisé de 15h45 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les sorties pour les enfants sont soit à 15h45 soit à 16h30; durant les 45 minutes de TAM, les portails sont fermés afin

d'organiser un vrai temps de loisirs en toute sécurité pour les enfants.

Ce temps d'accueil est un service organisé par la ville, encadré par les ATSEMS et les animateurs de la Maison de l'Enfance.

Accueil de loisirs

Vacances d'été 2015: du 6 au 31 juillet et du 17 au 31 août.

> Pour les enfants de 3 à 12 ans.

Les vacances d'été approchant à grand pas, l'équipe d'animation composée de 8 animateurs va bientôt se réunir pour préparer les activités et les sorties. Les enfants participeront dans la bonne humeur à de nombreuses activités ludiques. La plaquette de l'accueil de loisirs et du mini camp est disponible à la Maison de l'Enfance.

Deux mini-camps seront organisés pour 12 enfants, du 22 au 24 juillet de 6 à 8 ans et du 28 au 31 juillet de 8 à 12 ans à l'Île aux Pies à Bains-sur-Oust. Les enfants pourront pratiquer de nombreuses activités sans oublier de découvrir les joies du camping.



Les permanences d'inscription; à la Maison de l'Enfance:

> pour l'accueil de loisirs:

le samedi 20 juin de 10h00 à 12h00.

> pour les mini camps:

le mercredi 10 juin de 18h00 à 18h30.



Multi accueil

Informations pratiques :

- > Le multi accueil est ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h 00.
- > Capacité d'accueil : 20 places
- > Deux modes de garde possibles : l'accueil régulier avec contrat et l'accueil occasionnel permettant d'inscrire son enfant selon les places disponibles et les besoins des parents (le temps d'un rendez-vous, d'une course...)

N'hésitez pas à vous renseigner en contactant la directrice :
M^{me} Virginie LABARRE au 02 40 53 90 75



L'Esp'ado

Les vacances d'été arrivent, l'équipe de l'Esp'Ado est heureuse d'accueillir les jeunes marais chapelains de 10 à 15 ans au local, du 6 au 31 juillet et du 17 au 31 août.

- > Tous les après-midis, des activités seront proposées aux jeunes (activités sportives, manuelles, grands jeux, sorties, défis...). Le programme sera mis en ligne sur le site internet www.lachapelledesmarais.fr début juin. Celui-ci sera également diffusé à la même date par le biais des établissements scolaires. La permanence d'inscription aura lieu le **mercredi 17 juin à la Maison de l'Enfance à 18h30**.

Mini-camps :

- > **Multi-Activités du 21 au 24 juillet pour 12 enfants de 10 à 15 ans sur le site de l'Île aux Pies à Bains sur Oust**
- Inscriptions le mercredi 10 juin de 18h00 à 18h30 à la Maison de l'Enfance.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le service au **06 81 43 09 75**.



VIE SCOLAIRE

Restaurant scolaire - Unité de Production Alimentaire Mutualisé (UPAM)

À compter de la rentrée prochaine, les repas servis au restaurant scolaire des Fifendes proviendront de la nouvelle plateforme logistique de Saint-Nazaire inaugurée le 8 avril 2015 et qui intègre une Unité de Production Alimentaire Mutualisée (UPAM). Les missions de ce service public :

élaborer, fabriquer et livrer les repas pour les restaurants scolaires des communes de Donges, La Chapelle des Marais, Saint-Joachim et Saint-Nazaire. La capacité de production de l'UPAM sera de 5500 repas par jour.





Sylvie MAHE
Solidarité
Action Sociale
Logement Social – Emploi

ACTION SOCIALE

Centre communal d'action sociale (C.C.A.S.)

Le maintien à domicile

Téléassistance

Service qui s'adresse à toute personne qui souhaite rester à son domicile en toute sécurité. Le dispositif est simple : un boîtier est raccordé sur une prise de courant et une prise de téléphone à votre domicile. L'abonnement est modulable et sans engagement.

Pour bénéficier de ce service mis en place par le Conseil Général, la demande d'installation est à formuler auprès de la mairie ou du CCAS.

Coût mensuel :

Tarif de base = 19,93 € TTC

Tarif réduit = 9,95 € TTC*

Prise en charge du CCAS = 30 %*

*soumis à conditions de ressources

Repas à domicile

De nombreux prestataires proposent ce service de portage de repas à domicile modulable et sans engagement (*liste consultable dans le guide du CLIC*).

Depuis décembre 2012, le CCAS prend en charge 10 % du prix TTC du repas facturé à la personne (*aide sous conditions de ressources, se renseigner en mairie ou au CCAS*).

La Semaine Bleue

Cet événement est l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, d'organiser tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les « vieux » dans notre société.

Avec l'aide du CLIC et en partenariat avec les communes de la Carène, un programme d'activités diverses sera proposé aux marais chapelains durant le mois d'octobre 2015.



CLIC

(Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)

Lieu d'accueil, d'écoute et d'information, c'est un service gratuit pour toute personne de 60 ans et plus.

Le CLIC vous aide dans vos démarches pour vivre à domicile ou en établissement. Le guide du CLIC est téléchargeable sur le site internet de la commune :

www.lachapelledesmarais.fr.



Atelier mémoire

Les différents ateliers organisés par le CCAS ont abouti à la réalisation du livret « La Spirale de la Vie ». Celui-ci est consultable sur le site de la commune, en mairie ou à la médiathèque.



Seniors en vacances

Cette année, Saint-Geniez-d'Olt, perle du Rouergue, qui s'étend sur les deux rives de la rivière Lot accueillera notre groupe de « Seniors » du 28 juin au 5 juillet 2015.

Au programme : les gorges du Tarn, l'Aubrac, Laguiole, les caves de Roquefort, Millau et son viaduc...

Ce séjour, initié par l'ANCV, est organisé par l'Association des retraités avec la participation du CCAS.



Le CCAS a accueilli Caroline, stagiaire en BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social au Lycée Aristide Briand, du 1^{er} décembre 2014 au 31 janvier 2015. Elle a élaboré nos deux nouveaux logos (CCAS et Pass'Emploi) et a participé à la préparation de nouveaux projets qui seront proposés dans l'année.

Toute l'équipe du CCAS et de la Mairie tient à la remercier vivement pour le travail accompli.



LOGEMENT SOCIAL

Le quartier du Clos du Moulin a vu l'implantation de dix nouveaux logements publics réalisés par l'office public de l'habitat de l'agglomération nazairienne, Silène, et qui ont été inaugurés le 6 mars 2015 en présence des élus, des représentants de Silène et de quelques locataires. Chaque logement bénéficie d'un espace extérieur privatif et d'un cellier.



EMPLOI

Nouveau nom : Pass'Emploi

Le Point Emploi devient Pass'Emploi

Après 18 années, le Point Emploi change de nom pour améliorer sa communication et la visibilité de ce service auprès des marais chapelains, notamment en évitant la confusion avec Pôle Emploi.

Pourquoi Pass'Emploi ?

L'abréviation Pass' représente totalement ce lieu de passage. Il est une véritable « passerelle » pour le demandeur d'emploi en lui donnant un passeport vers l'emploi : les éléments nécessaires pour réaliser ses démarches (rendez-vous Pôle Emploi, entretien de recrutement, prise de contact avec les employeurs, les organismes de formation, les partenaires...).

Quelles sont les compétences du Pass'Emploi ?

- > **un accueil régulier** : 3 demi-journées par semaine (mardi, jeudi et vendredi de 9h 15 à 12h 15). Le mardi après-midi sur rendez-vous.
- > **une orientation vers les partenaires** : Pôle Emploi, Le Plie, Pactes, assistante sociale, Mission Locale, CIDFF...
- > **une aide personnalisée** : dossier administratif, techniques de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, simulation d'entretien), aide à l'utilisation d'Internet, diverses informations et actualités...

Mais aussi, l'aide aux recrutements, la mise en place d'ateliers...



Par cet accueil régulier et personnalisé, les marais chapelains peuvent bénéficier de nombreux services de proximité :

- accès gratuit à internet ;
- photocopies gratuites de CV ou de documents nécessaires à la recherche d'emploi ;
- aide aux déplacements (tickets de Ty'bus, carte gratuite Lila) ;
- affranchissement du courrier.

Tous les ans, une centaine de personnes fréquente ce lieu et quelques employeurs y déposent leurs offres.

De nouvelles actions pour 2015 ?

« Des conseils de Pros pour accéder à l'emploi »

Trois bénévoles de Pass'Emploi proposent une aide axée sur les bases de la recherche d'emploi : l'attitude et la confiance en soi, le CV, la lettre de motivation et bien sûr l'entretien. Deux groupes de 4 personnes ont pu bénéficier de cette action en janvier et en avril 2015.

Laëtitia SORHOUET vous accueille :
mardi, jeudi et vendredi de 9h 15 à 12h 15
le mardi après-midi sur rendez-vous
Tél. 02 40 53 97 98 - pointemploi@hotmail.com

Un aller-retour GRATUIT vers Saint-Nazaire

Pendant les vacances scolaires, le Centre Communal d'Action Sociale offre aux jeunes scolaires et étudiants marais-chapelains (14 à 19 ans), la possibilité de faire un aller-retour **gratuit** vers Saint-Nazaire.

Le jeune doit se présenter en personne en mairie, muni d'une pièce d'identité, pour retirer son ticket aux horaires d'ouverture.



Nadine LEMEIGNEN
Culture
Tourisme - Patrimoine

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Musique et Danse à l'école

La Commune de La Chapelle des Marais est adhérente depuis plus de 25 ans à un programme d'éducation artistique nommé « Musique et Danse à l'école ». En effet, une convention unissant la commune et l'association départementale « Musique et Danse en Loire-Atlantique » prévoit l'organisation d'ateliers encadrés par des musiciens et danseurs, intervenants spécialisés, tout au long de l'année, dans les trois écoles de notre commune.

Ce dispositif permet également de bénéficier d'un spectacle vivant issu de la programmation Jeune Public « Musique et Danse en Loire-Atlantique ». Les élèves sont préparés en amont grâce à une documentation pédagogique réalisée par l'association départementale. Cette année, les enfants des cours primaires de La Chapelle des Marais assisteront à une représentation d'un conte flamenco :



Création 2013 - Helena Cueto • cie flamenco

Volando Voy

Grâce à ce spectacle, les enfants voyageront à travers l'Andalousie, au plus près de la communauté gitane, à une

époque où les « payos » (non-gitans) ne peuvent y accéder. Ce conte musical et dansé évoque un art populaire, le Flamenco, depuis sa naissance à nos jours. Les enfants seront confrontés à des émotions, des rythmes, une tradition, un caractère... mais aussi aux « acteurs » de cet art : le chant, la guitare, la danse, les cordes, la technique vocale, sans oublier les chaussures, les castagnettes, le châle ou l'éventail.

Spectacle scolaire

Chaque année, la commune, dans le cadre de ses missions d'éducation artistique et culturelle, offre un spectacle scolaire aux enfants des écoles marais-chapelaines. Cette année, le choix s'est porté sur un spectacle très jeune public tiré d'un auteur bien connu dans le monde de la littérature jeunesse, Léo Lionni.

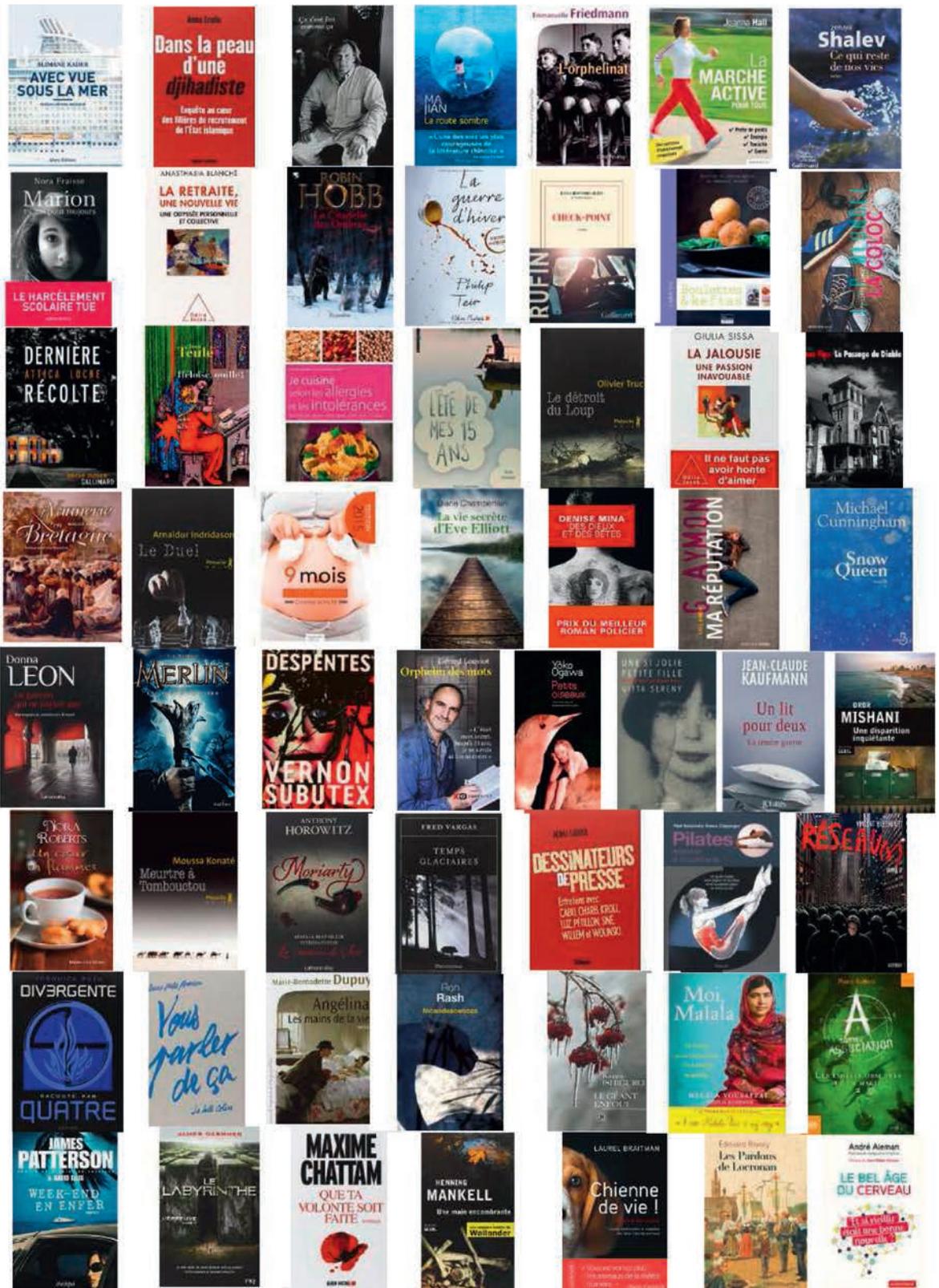
Ce spectacle a également été programmé à la **Médiathèque Gaston Leroux le mercredi 29 avril**, donnant ainsi la possibilité aux enfants non scolarisés de profiter de ce petit instant poétique et coloré dans une ambiance rassurante et feutrée.



Petit-Bleu et Petit-Jaune Cie Gestuaire Danse-Théâtre

Petite forme courte : 25 mn
Sur une idée originale de Dominique Galland (interprétation et manipulation) d'après l'œuvre de Léo LIONNI.

MÉDIATHÈQUE GASTON LEROUX cet été, osez la diversité !





Nicolas BRAULT-HALGAND
Vie Associative
Sport – Événementiel

SPORTS

Mars 2015 • Les subventions accordées aux associations sportives

Comme chaque année, les adjoints du Conseil Municipal ont réuni les élu(e)s en commissions afin de déterminer les montants des subventions associatives. **Aucun texte législatif n'oblige les municipalités à accorder des subventions mais quand celles-ci sont allouées, elles ont une obligation d'équité.** Et c'est à cela que les conseillers municipaux marais-chapelains se sont appliqués. En tout, plus de 50 000 € ont été budgétés.

Comme l'an passé, nos priorités restent les mêmes : **la jeunesse, le bénévolat et la formation.** Au sein de la Commission Vie Associative, Sport et Événementiel qui a en charge les subventions sportives, cela s'est concrétisé par des actes. Nous avons en effet, accordé aux 12 associations sportives de la commune ou intercommunales, une

somme totale de **12 657 € de subventions**, en fonction du nombre de licenciés et des dépenses annexes.

Une subvention qui veut accompagner la dynamique associative sur nos priorités. En effet, nous avons à la Chapelle des Marais, 670 enfants ou jeunes dont 305 marais-chapelains(es) qui pratiquent un sport dans un de nos clubs.

Sur 1 348 sportifs qui fréquentent nos équipements (salles, gymnases, terrains...), nombreux sont des dirigeants ou des bénévoles.

L'Office Municipal des Sports a soutenu les initiatives des clubs qui ont formé leurs licencié(e)s. L'OMS a entre autre proposé la mise en place d'une formation Premiers Secours Civiques de niveau 1, avec les sapeurs-pompiers de la commune qui s'est déroulée le samedi 9 mai.

Le 16 mai 2015 • La Fête du Sport : un événement apprécié des enfants



ÉVÉNEMENTIEL

Le 19 juin 2015

La Fête de la Musique, un alléchant programme

La Chapelle des Marais s'associe encore cette année à cet événement national devenu même mondial : la Fête de la Musique. Cet événement aura lieu le vendredi 19 juin à partir de 18h30 sur l'esplanade Bernard Legrand, sur la place de l'église, au niveau de l'amphithéâtre et à proximité de la médiathèque. Quatre scènes pour écouter, voir et danser.

Grâce à la présence des associations*, la municipalité vous propose un programme hétéroclite en passant de la chorale enfant à la danse étoile, de la chanson française au rock et de la danse hip-hop à la danse bretonne. Toute une ambiance ! Pour accompagner cette soirée, un bar et aussi une restauration vous seront proposés.

La restauration, tenue par un collectif d'associations « AIDONS-LES », sera organisée sur place dont les profits iront au Téléthon. On compte sur votre présence.

*Associations : Le Coupis – Tal Ar Yeun, Aidons-Les et le Comité des Fêtes.



Les 25 et 26 juillet 2015 • Le Festival de la Vannerie, une année charnière

La Chapelle des Marais, depuis 12 années, est devenue le temps d'un week-end le rendez-vous incontournable pour de nombreux vanniers et amateurs de vannerie. Cette année, le Festival de la Vannerie aura lieu le samedi 25 et le dimanche 26 juillet au Village de Mayun.

Cet évènement autour de la pratique de la vannerie veut accompagner une volonté des vanniers de préserver cette technique ancestrale, remontant à plus de 10 000 ans et de la faire découvrir à toutes les générations. Plus de 20 exposants seront présents afin de partager leurs savoir-faire, leurs passions et leurs travaux.

Cette manifestation estivale est aussi un moment pour permettre la rencontre entre habitants de la commune, pour valoriser le village de Mayun et ses nombreuses chaumières auprès des vacanciers et pour passer un bon moment entre familles.

Afin de satisfaire tous les publics, des rendez-vous festifs seront proposés sur les deux jours : balades à dos d'ânes,

spectacle des Rékupertou : Les Transformateurs Acoustiques en quintet, contes de Brière, conférence avec M. Herisset, expositions, marché bio, démonstrations et réalisations de paniers, groupe Termajik, différentes animations qui satisferont petits et grands.

L'animation du samedi soir se fera sous la forme d'un Fest-Noz avec la présence de quatre groupes régionaux : Tal Ar Yeun (groupe marais-chapelain), Aélig et... ambiance assurée!

Depuis de nombreuses années, cette manifestation ne peut avoir lieu que si des bénévoles associatifs* de la commune se mobilisent et s'investissent sur le projet, de l'organisation à la préparation et de l'aménagement au rangement, aidés des agents municipaux. Les bénévoles seront présents d'ailleurs, tout au long du week-end sur les stands bar et restauration.

*Associations : Secours Populaire, Le Coupis, association Rencontres-Echanges, association des Retraités, Amicale Laïque et le Comité de Jumelage.



Le 30 août 2015 • Le Forum des Associations, une véritable envie partagée

Depuis de nombreuses années, le Forum des Associations n'a pas eu lieu sur la commune. Il nous semblait important de le relancer afin de recréer du lien entre associations sur un projet commun et partagé. Il aura lieu cette année, le DIMANCHE 30 AOÛT de 10h00 à 18h00 au complexe sportif, dernier week-end des vacances d'été avant la reprise scolaire.

Cette manifestation doit permettre de faire découvrir et connaître aux habitants de la commune et aux nouveaux arrivants, toute la richesse associative. En effet, sur notre territoire, nous avons plus de 50 associations et plus de 2000 bénévoles, adhérents ou licenciés qui pratiquent une activité sportive, culturelle, sociale, de bien être, de loisirs... Il nous semblait important de le valoriser.

Nous avons de nombreux équipements communaux que nous mettons à disposition des associations afin que tous puissent pratiquer leurs activités. Le complexe sportif est un bon exemple où se rencontrent de nombreuses associations tout au long de l'année; et là aussi, nous souhaitons le valoriser.

Nous désirons aussi, par cette manifestation, permettre aux associations présentes d'entrer en contact avec de nouveaux bénévoles afin de pouvoir les accompagner dans leurs projets associatifs (vie associative, manifestations, activités, ateliers...).

Une volonté et des souhaits que nous espérons partager avec vous : rendez-vous le dimanche 30 août.



Jean-François JOSSE
Urbanisme
Aménagement du Territoire
Développement durable

ENVIRONNEMENT

Semaine européenne du développement durable

En 2015, la Semaine du développement durable devient européenne! Du 30 mai au 5 juin, la CARENE propose gratuitement des animations et des spectacles sur toute l'agglomération.

Pour connaître le programme : www.agglo-carene.fr

De nombreuses animations se dérouleront à La Chapelle des Marais.

Matinée du samedi 30 mai, La Chapelle des Marais, Esplanade Bernard Legrand

Atelier conseil, jardinage au naturel : Dans le cadre de la Charte des Habitants « Je jardine au naturel », découvrez des trucs et astuces pour avoir un beau jardin sans utiliser de produits chimiques.



Chéri, j'ai rétréci les poubelles : Venez rire et tout apprendre sur la réduction des déchets grâce à un spectacle humoristique et une animation conseil.



Les Incroyables Comestibles : Le mouvement citoyen des Incroyables comestibles installera une grainothèque et vous proposera un atelier de pliage-origami pour faire des sachets de graines, un atelier de construction de bacs avec des palettes et un « Troc de plantes et graines » ouvert à tous.

Balade découverte dans La Chapelle des Marais : venez découvrir les plantes sauvages le long des chemins communaux, les nichoirs installés dans des zones préservées toutes proches du centre bourg, les efforts pour intégrer au mieux l'urbanisation dans le milieu naturel. Cette petite marche sera également l'occasion de découvrir le terrain destiné au projet de jardin partagé. Départ : 11 heures.

Mardi 2 juin, La Chapelle des Marais, 18h00-21h00, Maison des Berches

Atelier cuisine « Mieux Cuisiner Moins Jeter ». Convivialité, bonne humeur, découverte... seront au rendez-vous!

Dans le cadre de son action pour la réduction des déchets, la CARENE vous invite à un atelier cuisine anti-gaspi. Une session qui va vous livrer conseils et astuces pour travailler

les fruits et légumes de saison, décrypter les dates limites de consommation et surtout vous sensibiliser au gaspillage alimentaire. Cet atelier est aussi un temps d'échange entre les participants sur leurs bonnes pratiques respectives. *Capacité maximum : 8 personnes.*

Désherbage écologique

A compter du 1^{er} janvier 2018, la loi interdit aux collectivités l'utilisation de produits phytosanitaires (dés herbants chimiques).

Aujourd'hui, la commune de La Chapelle des Marais a pris de l'avance sur cette démarche écologique et sanitaire avec la pratique d'un dés herbage à base d'un mélange d'amidon et d'eau chaude. Par ailleurs, les sites sensibles ou inaccessibles aux engins sont dés herbés manuellement. L'association d'insertion « APIE » intervient pour le dés herbage sur le cimetière.

Ces pratiques écologiques sont gourmandes en temps et ne permettent pas le résultat obtenu par les dés herbants chimiques. Nous comptons sur votre compréhension et aussi sur votre aide afin d'adhérer à cette démarche de santé publique et de protection des ressources en eau.

La notion de propreté ne peut plus être synonyme d'un espace sans herbe...

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit

Au-delà des possibles troubles de voisinage comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts augmente la pollution atmosphérique ce qui nuit gravement à la santé, selon l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à

450 €. Pour se débarrasser des herbes, feuilles mortes et autres résidus verts, les particuliers doivent les déposer en déchetterie. Il existe cependant des solutions alternatives : le compostage et le broyage.

Venez broyer du vert

Comment réduire ses déchets et ceux traités par la collectivité? Parmi les solutions, la CARENE propose à ses habitants de faire broyer gratuitement leurs déchets verts résultant des tailles de haies et d'élagages (jusqu'à 10 cm de diamètre). **Le broyeur itinérant passera à La Chapelle des Marais le samedi 13 juin de 14h00 à 18h00 aux ateliers municipaux.**



Intercommunalité

CARENE

La CARENE appelle les habitants à la vigilance en cas d'appels téléphoniques inhabituels concernant de supposées coupures et fuites de gaz ou d'eau.

Des habitants ont signalé au service de l'eau de la CARENE avoir reçu des messages téléphoniques ou des appels intempestifs les informant de coupure d'eau, de

surconsommation ou de fuite de gaz. Il leur était ensuite demandé d'appeler un numéro de téléphone.

Le service de l'eau de la CARENE confirme et rappelle qu'il n'est pas à l'origine de ces messages ou appels.

La CARENE déconseille fortement de rappeler les numéros suivants : 089 986 96 59 et 089 970 05 68.



Gilles PERRAUD
Voirie - Travaux
Sécurité - Transports

SÉCURITÉ

Détecteurs de fumée

Le DAAF (détecteur autonome avertisseur de fumée) est un dispositif qui se fixe au plafond, voire aux murs et qui détecte la présence de fumées dans un logement. Il émet alors une sonnerie stridente qui alerte les occupants et leur laisse le temps de réagir, particulièrement si l'incendie survient la nuit. La loi du 9 mars 2010 rend obligatoire l'installation de détecteurs autonomes avertisseurs de fumée dans tous les logements, avec une date butoir qui était le 8 mars 2015. Celle du 14 mars 2014 dite loi « alur » (accès au logement

et à un urbanisme rénové) vient préciser que l'installation du DAAF incombe dorénavant aux propriétaires.

Des sites d'information pour en savoir plus sur les DAAF et les incendies domestiques :

- [www.sdis44.fr/le feu ne dort jamais](http://www.sdis44.fr/le-feu-ne-dort-jamais), site du SDIS 44
- www.territoires.gouv.fr/detecteurdefumee
- www.zzzoups.fr site de la prévention des sapeurs-pompiers de France
- www.pompiers.fr

TRAVAUX

La démolition de l'ancien local du secours populaire devenu inutilisable en raison de son état très dégradé a permis de restaurer les structures porteuses en bois de la salle n° 1. Ces travaux réalisés au mois de mars dernier se sont élevés à 26 964 € pour la démolition (avec désamiantage) et 30 000 € pour la réfection des embases de la charpente de la salle n° 1.



Mise en sécurité aux abords de l'école **Sainte-Marie**, création d'un stationnement pour le transport scolaire.



Travaux aux **Fifendes**, remise en état du réseau d'eaux pluviales après l'abattage des peupliers.



Maison de santé pluridisciplinaire

Depuis février dernier, la construction de la maison de santé pluridisciplinaire située boulevard de la Gare a débuté et est déjà bien avancée. En effet, les élévations sont en cours. Ce projet et les 30 logements publics attenants ont été confiés à l'architecte Jacques Boucheton et font intervenir près d'une vingtaine d'entreprises. La livraison est prévue pour le second semestre 2016.

RAPPEL ET AVERTISSEMENT

La mise en œuvre de revêtements sur le Domaine Public par un particulier, au niveau de l'accès à sa propriété, sans autorisation préalable de la commune est à proscrire. En effet, l'intervention des services techniques de la com-

mune et/ou des concessionnaires sur les différents réseaux (situés sur les accotements) sont fréquentes et peuvent engendrer la dégradation du revêtement. Dans ce contexte, aucune remise en état ne sera engagée.

REMISE DE MÉDAILLE À UN AGENT MUNICIPAL

Le 16 janvier 2015, Serge Lecomte, accompagné de son épouse, a reçu la médaille de vermeil pour ses 30 ans de travail au sein de la commune de La Chapelle des Marais. Entré à la mairie le 27 juin 1983, Serge Lecomte exerce ses missions au service Voirie. Il y exécute divers travaux d'entretien courant et de réparation des voies et espaces publics, améliore et suit l'écoulement des eaux pluviales, entretient le matériel et participe à de nombreuses tâches liées aux manifestations communales.



HORAIRES ET PERMANENCES DE LA MAIRIE (service administratif)

- > En raison des vacances d'été, la mairie sera ouverte au public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00, **du lundi 20 juillet au vendredi 21 août inclus.**
- > Les permanences du samedi matin seront suspendues **du samedi 18 juillet au samedi 22 août inclus.**
- > Le service urbanisme sera fermé **du lundi 20 au vendredi 24 juillet 2015.**

RECRUTEMENT D'UNE COORDINATRICE ENFANCE JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

Le 19 janvier dernier, Virginie Labarre a pris la tête du service Enfance Jeunesse et Vie Scolaire de la commune qui compte près d'une vingtaine d'agents. Après un passage entre 1998 et 2000 à La Chapelle des Marais en tant que directrice de l'Accueil de Loisirs, Virginie Labarre a travaillé à Pornichet puis, les dix dernières années, à la mairie de Châteaulin où elle occupait un poste de responsable de service Enfance Jeunesse.



PRIX CONCOURS LOIRE ATLANTIQUE FLEURS ET PAYSAGES

Dans le cadre du concours « Fleurs et Paysages » organisé par le Conseil Général, le jury départemental a décerné le prix dans la 4^e catégorie « communes de 2001 à 5000 habitants » qui récompense la commune pour ses pratiques en faveur de la gestion différenciée, la production de vé-

gétaux, la communication à destination des habitants et la mise en valeur de l'identité communale (tressages...). La cérémonie de remise des prix a eu lieu le 25 novembre 2014 à Orvault.



NOUVEAUX COMMERÇANTS

L.A. FABRIK – Boutique de cadeaux

L.A. FABRIK a ouvert ses portes le 5 septembre 2014. Originaire de Pontchâteau, Anne-Sophie Adam est créatrice de mode et accessoires au crochet. Après des débuts sur les marchés et sur internet, elle a fait le choix de s'installer sur la commune. Afin d'élargir son offre, 52 créateurs (dont un marais-chapelain) lui proposent régulièrement leurs œuvres. Coutures, bijoux, décorations, poteries, luminaires sont joliment exposés dans son magasin au 28 rue du Lavoir, avec des prix très accessibles. L.A. FABRIK est ouverte du lundi au samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h00 sauf le jeudi. Venez découvrir toutes ses créations sur le compte Facebook L.A. FABRIK



Yann BOTTE - Aem photos

Un nouveau photographe à La Chapelle des Marais, après le départ en retraite de Bruno Marquis, Yann Botte et sa compagne Laurence Ayela s'installent rue de Cornély. Photographe officiel de la fédération de danse, spécialisé dans la sérigraphie, Yann Botte continue la vente et le développement de pellicules argentiques ainsi que le tirage photo numérique de qualité professionnelle. Il propose la réalisation de portraits, cérémonies (mariages, anniversaires...). Laurence Ayela, chorégraphe professionnelle, travaille à ses côtés et souhaite valoriser le sport et tout le travail associatif sur la commune.

Le couple a plein de projets : photographies de la Brière, cartes postales de la commune, tout un panel à disposition des touristes qui veulent garder des souvenirs de leur séjour.



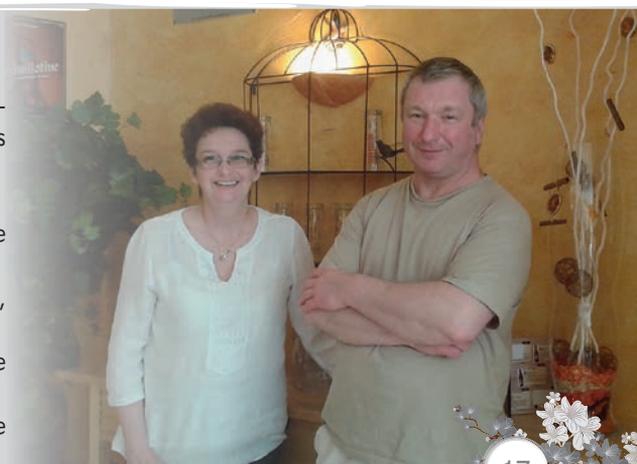
LE COLIBRI – PIZZERIA, GRILL, SALADERIE

Amoureux de la Bretagne, Fabienne Pol et Jean Luc Blot s'installent à La Chapelle des Marais après avoir passé 8 ans à Alès où ils tenaient une boulangerie, pâtisserie et service restauration. Jean Luc est pâtissier de métier et Fabienne ancienne libraire. Ils ont repris la pizzeria Le Colibri, située en plein centre bourg, le 25 février dernier.

Pizzas, grill, salades, plusieurs formules sont proposées : complète, express ainsi que le menu Colibri.

Il est possible de commander des plats à emporter à partir de 18h00 : pizzas, salades, pâtes et omelettes.

Le Colibri est ouvert du mercredi au dimanche, avec service le midi et le soir.



TRANSPORTS SCOLAIRES

ATTENTION!!!

Pensez aux **inscriptions et aux réinscriptions** pour l'année scolaire 2015-2016.

Du 1^{er} mai au 15 juin 2015 inclus :

(Après cette date, toute réinscription tardive sera pénalisée de 25 €)

- > Sur le site internet lila.loire-atlantique.fr
- > En mairie de La Chapelle des Marais
- > Dans les locaux - Réseau Cap Atlantic

Pour tous renseignements :

RÉSEAU CAP ATLANTIC

Zone Tertiaire de Kerbiniou – 4 rue Alphonse Daudet
44350 GUÉRANDE - Tél. 02 40 620 620

Du 2 mai au 15 juin 2015 inclus :

- > Inscriptions à effectuer à la mairie
- > Possibilité d'inscription en ligne

Pour tous renseignements :

Service transports scolaires Communauté de commune
Pays Pontchâteau/Saint-Gildas-des-Bois
2 bis rue des Châtaigniers
Immeuble de la Cafetais
BP 97- 44160 PONTCHATEAU
Tél. 02 40 88 25 27



VACANCES TRANQUILLES

j'appelle la gendarmerie

Pendant votre absence, prenez vos précautions :

- Ne laissez pas votre courrier s'accumuler
- Ne cachez pas vos clés sous le paillason
- Ne laissez pas vos poubelles sur le trottoir
- Ne laissez pas vos volets continuellement fermés
- Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent
- Pensez à confier un double des clés à une personne de confiance
- Si votre résidence n'est pas équipée d'un système d'alarme, laissez une lumière intérieure allumée pour leurrer les éventuels cambrioleurs.

La gendarmerie peut vous aider :

- > Signalez vos dates d'absence
- > Communiquez les personnes à prévenir en cas de vol ou autre incident

La gendarmerie passera devant votre domicile durant sa surveillance (il ne s'agit pas d'une surveillance individuelle quotidienne, mais d'une visite aussi fréquente que possible de votre résidence).

Pour tout renseignement, adressez-vous à la brigade de la gendarmerie locale : 02 40 88 90 17 ou 17.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Enquête publique

Une enquête publique sur le projet de révision « allégée » n° 1 du Plan Local d'Urbanisme se déroulera à la mairie de La Chapelle des Marais du 8 juin au 8 juillet 2015 inclus aux jours et heures habituelles d'ouverture.

Ce projet de révision, consultable en mairie, vise à rendre possible l'extension de la Zone d'Activités de la Perrière vers le rond-point de la Perrière pour permettre l'implantation de nouvelles entreprises.

Madame Pascale LIQUIERE, ingénieur en chef à la retraite, a été nommée en qualité de commissaire-enquêteur par le Tribunal Administratif et recevra le public les :

- Lundi 8 juin 2015 de 9h00 à 12h00
- Samedi 20 juin 2015 de 10h00 à 12h00
- Mercredi 8 juillet 2015 de 14h00 à 17h00

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations sur ce projet pourront être consignées sur le



registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de la Chapelle des Marais.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront transmis au Maire dans le délai d'un mois à compter de l'expiration de l'enquête et tenus à la disposition du public.

COMITÉ DE JUMELAGE

Echange avec Ingleton du 7 au 11 mai 2014

Ce sont 43 personnes, dont 5 jeunes, qui sont allés à Ingleton pour fêter le 20ème anniversaire du jumelage entre nos deux villes. A cette occasion, nos amis anglais nous avaient organisé un programme bien rempli : visite d'une fromagerie à Hawes, cascades à Aysgarth, balade et « Afternoon Tea » à Grange-over-Sands, soirée jeux, réception avec buffet et danses anglaises.



Échanges du Collège Saint-Joseph

Comme tous les ans, nous accompagnons le Collège Saint-Joseph d'Herbignac dans ses échanges avec Ingleton (collège de Settle) au niveau logistique en les accompagnant lors des visites.

Cours d'anglais

Nous accueillons aux cours d'anglais (répartis sur différents niveaux) 27 personnes qui viennent de la commune mais aussi des communes alentours. Les cours sont dispensés par Marie ROY-LAMOUREUX depuis octobre 2006.

Les cours se terminent mi-juin. Ils reprendront début octobre 2015 avec des inscriptions en septembre. Si vous êtes intéressés, vous pouvez assister à un cours en nous contactant avant.

Festival de la vannerie

Comme les trois dernières années, nous participerons au Festival de la Vannerie les 25 et 26 juillet prochains.



Nouveau bureau

Suite à l'Assemblée Générale du 22 novembre 2014, le bureau se compose de :

- Cécile CONTANT (nouvelle Présidente),
- Bernard MONTFORT (Vice-Président),
- Thierry BECAVIN (Trésorier),
- Maryline PIVault (Trésorière adjointe),
- Isabelle PEZERON (Secrétaire).

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

- Cécile Contant,
06 82 05 18 99, pinte.cecile@voila.fr
- Bernard Montfort,
06 76 89 01 46, bernard.montfort@orange.fr
- Isabelle Pezeron,
09 77 38 21 55, gilles.isa.pezeron@orange.fr

LE THÉÂTRE « LA GALÈRE »

Venez nous rejoindre au sein de la troupe, pour vous amuser, mais pas que! Le théâtre, c'est aussi comprendre le langage corporel, les techniques à maîtriser et les conseils nécessaires pour apprendre à parler en public et communiquer efficacement, pour jouer, dans la vie de tous les jours, et dans la vie professionnelle.

Le théâtre permet aussi de vivre cette expérience d'être un autre, de changer de personnage, de changer de masque, de revêtir une autre façon d'être avec un nouveau costume, de changer de voix, de comportement, d'attitude... de s'amuser!

Le travail de la troupe est très collectif, ce qui permet de prendre des initiatives, oser proposer ses idées et défendre son point de vue et ainsi, prendre sa place dans un groupe. La troupe de « LA GALÈRE » constituée d'adhérents et de

bénévoles qui œuvrent dans l'ombre et dans la lumière, et surtout, dans la plus grande bonne humeur, à l'élaboration des décors, au bon fonctionnement des représentations, et nous sommes toujours heureux de les accueillir nombreux chaque année! Deux sections se côtoient. Une section adulte qui répète en semaine à partir de 20h30 et une section jeune à partir de 11 ans, Les MARSUPIOS, qui répètent les mercredis et samedis.

Si vous aussi vous souhaitez nous rejoindre, petits et grands, prenez contact!

Contact : theatre.lagalere@gmail.com

Présidente : Nathalie Morio, 02 40 53 91 80

LA CHAPELLE DES MARAIS

THEATRE
LA GALÈRE



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

La Fête du Sport à La Chapelle des Marais, organisée par l'Office Municipal des sports, s'est déroulée le samedi 16 mai au complexe sportif.

Cette manifestation a pour but de faire découvrir aux enfants des écoles de la commune (du CE1 au CM2) différentes disciplines sportives que les clubs proposent tout au long de l'année.

11 associations ont répondu à l'invitation de l'OMS :

- Athlétisme : ESCO Missillac
- Badminton : Les as du Volant
- Basket : BCMC



- Cyclo : CMCM
- Danse : Danse étoile
- Fléchettes électroniques : La Flèche du Marais
- Football : FCCM
- Judo : JC Missillacais
- Karaté : Karaté club Shotokan
- Tennis : Tennis Club Herbignac
- Tennis de Table : Brière Tennis de table

Merci à tous les bénévoles des clubs pour leur participation à cette animation unanimement appréciée par les enfants. 163 enfants en 2015 se sont inscrits à cette fête.

PÉTANQUE DU MARAIS

L'année 2014 a vu l'accession de l'équipe A en division d'honneur (2^e montée consécutive), l'équipe B se maintenir en 2^e division (3^e de son groupe) et une triplette qualifiée pour le championnat de ligue promotion. Le club compte 30 licenciés dont 3 féminines.

Le club organise un concours officiel le 23 mai, des concours ouverts à tous le vendredi 5 juin à partir de 18h00, les samedi 11 juillet et 22 août à partir de 14h00 ainsi que 2 concours vétérans (plus de 55 ans) les 7 mai et 13 octobre début 14h00.

Les entraînements ont lieu au complexe sportif sur notre terrain le mercredi de 17h15 à 19h15 et les vendredis de 19h00 à 21h00, vous êtes les bienvenus.

Pour toute demande de renseignements vous pouvez contacter M. Serge Attimon au 02 40 66 86 64,

M. Michael Legoff au 06 70 80 23 73 ou
M. Sylvain Gergaud au 06 72 47 80 59,
par mail à petanque-du-marais@bbox.fr ou consulter notre site à <http://club.quomodo.com/petanque-du-marais>.



CLUB DE TAROT

« Création d'un club de tarot ». Le club est ouvert à toutes les personnes aimant pratiquer ce jeu de cartes, parfois qualifié de sport cérébral. Les débutants sont aussi les bienvenus puisque le club se donne aussi une vocation d'initia-

tion. Les séances auront lieu le vendredi soir de 20 heures à minuit, salle Ingleton, sans esprit de compétition.

Contact téléphonique : 07 71 00 66 44

L'A.G.E.M.C.

L'Association de Gymnastique d'Entretien Marais Chapeleine est affiliée à la Fédération Française Sports pour Tous. Elle vous informe de la reprise de ses cours à partir de la mi-septembre 2015.

Vous pouvez venir nous retrouver pour pratiquer la marche d'exercice, les techniques cardios, le renforcement musculaire, le stretching et la gym douce pour garder ou retrouver la forme dans la gaieté et la bonne humeur.

Deux animatrices diplômées, Marie-Noëlle et Natacha, assurent les cours aux jours et horaires suivants :

> Mardi soir de 20h30 à 21h30 et jeudi après-midi de 14h30 à 15h30 pour les G.E.A. (gymnastique d'Entretien Adultes 14 ans et plus)

> Jeudi soir de 20h30 à 21h30 pour la marche d'exercice (STEP)

> Jeudi matin de 10h00 à 11h00 pour les G.E.R. (Gymnastique d'Entretien Retraités)

Les permanences pour les inscriptions auront lieu :

Le mercredi 2 septembre 2015 de 18h00 à 19h30

Et le samedi 5 septembre 2015 de 14h30 à 16h00

Salle Pass Emploi de la mairie à La Chapelle-des-Marais
Certificat médical obligatoire

Contact : Nicole Boisrobert - Tél. 02 40 53 21 02



LA ROUTE VERS SOI

L'association « La route vers Soi » propose des ateliers Do in le mardi de 10h30 à 11h30 à l'espace du Moulin, rue du Lavoir.

Issus de la Médecine Traditionnelle Chinoise, ces exercices d'auto massage sont accessibles à toutes et à tous, quel que soit son âge et sa forme physique.

Une séance de Do in regroupe à la fois des exercices respiratoires, des étirements articulaires et musculaires, ainsi que des pressions sur les méridiens d'acupuncture.

Tous ces exercices simples permettent d'atténuer et de libérer les tensions du corps et de l'esprit, que chacun peut refaire facilement chez soi.



Adhésion annuelle : 10 €

Atelier : 10 € la séance ou 30 € par mois

Contact : Marylène Beaumanoir – 06 03 83 21 72

Possibilité d'ouvrir un autre atelier le mercredi de 19h00 à 20h00 avec un minimum de 5 personnes

UNE DEUXIÈME SAISON PROMETTEUSE POUR LE BCMC

Le BCMC (Basket Club Missillac la Chapelle) finit sa deuxième saison avec des résultats très encourageants. Ce club mixte est né de la fusion des clubs de basket de Missillac et de La Chapelle des Marais en 2013. Le BCMC a enregistré pour sa deuxième saison 180 licenciés avec 19 équipes engagées : 14 équipes jeunes et 5 équipes adultes. L'encadrement des équipes a été réalisé à 90 % par un entraîneur diplômé.

Comme annoncé en fin de saison dernière, le club a mis en place une école d'arbitrage accueillant des jeunes âgés de plus de 14 ans : « Nous souhaitons former au mieux nos jeunes à la filière "arbitrage" et valoriser cette fonction au sein du club ». C'est au cours de 9 séances que nos sportifs ont perfectionné leur coup du sifflet. Par ailleurs, le club recherche un (des) arbitre(s) officiel(s) pour la saison prochaine. Pour de plus amples renseignements, merci de contacter : David Merlet – david.merlet@orange.fr – 06 23 01 63 89.

Côté manifestations, le BCMC a renouvelé son tournoi seniors en avant saison (début septembre), son repas d'hiver avec la tombola du club (le 29 novembre 2014) et a accueilli un plateau d'équipes cadettes venant de divers clubs du département, dans le cadre du championnat départemental (samedi 13 décembre). Il a également organisé un grand loto (le 15 mars) et une journée de fin de saison (samedi 20 juin). De belles festivités qui ont rassemblé beaucoup de monde !

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 12 juin 2015 à 20h00 à la salle des sports de La Chapelle des Marais. Les permanences d'inscriptions pour la saison 2015-2016 se dérouleront quant à elles :

- > Vendredi 19 juin - 18h00/20h00 - Salle Pass'Emploi La Chapelle des Marais
- > Samedi 20 juin - 10h00/12h00 - Salle des sports de Missillac
- > Dimanche 28 juin - 10h00/12h00 - Salle Pass'Emploi La Chapelle des Marais

Le BCMC recrute des joueurs et joueuses de tous âges mais plus particulièrement des jeunes joueurs nés entre 2001 et 2005 pour compléter nos équipes. Le club recherche également un entraîneur coach pour la saison 2015-2016 pour son équipe de seniors filles évoluant en DF2. L'équipe est motivée et a fait de bonnes performances sportives cette saison. Pour de plus amples renseignements merci de contacter : Calmont Mathieu - mail : mathieucalmont@yahoo.fr - Tél. 06 32 60 49 56 ou Rivalland Michèle - mail : frivalland1@9online.fr - Tél. 06 98 80 27 23

Afin que le club puisse perdurer, nous avons également besoin de bénévoles supplémentaires pour l'année prochaine. Alors, si vous êtes intéressés pour rejoindre le bureau ou pour aider à la vie club (encadrer les enfants, aider aux manifestations...) toute l'équipe du bureau vous accueillera avec plaisir !

Le président et l'ensemble du bureau remercient l'ensemble des bénévoles, coaches, sponsors pour cette belle saison et espèrent vous compter toujours plus nombreux pour venir encourager les équipes « noires et vertes » du BCMC la saison prochaine !

Vous pouvez vous tenir informé des manifestations du club et consulter les résultats en ligne sur notre site web : www.basketclubmissillaclachapelle.fr et nous rejoindre sur notre page facebook : Basket Club Missillac la Chapelle !



DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

REMISE DE DÉCORATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 8 FÉVRIER :

- > 3 médaillés OR pour plus de 100 dons
- > 5 médaillés ARGENT
- > 32 médaillés BRONZE



CMCM (Cyclo Marche Chapelle des Marais)

En jetant un coup d'œil dans le rétro, notre club a connu une année 2014 très dense en activités et sorties toujours dynamiques et conviviales. Cela a pour effet que le nombre d'adhérents (es) ne cesse d'augmenter (92 à ce jour) avec un équilibre entre cyclos et marcheurs. C'est pourquoi lors de l'Assemblée générale de novembre 2014, le Cyclo Club du marais est devenu CYCLO MARCHÉ CHAPELLE des MARAIS (CMCM).

Avant toute éventuelle adhésion, vous pouvez participer à quelques sorties pour voir... Pour tout renseignement, visitez notre site www.cyclomarchedumarais.fr ou contactez Yannick Le Claive 06 325 324 26.

Au programme pour 2015

- > Participation au Salon de l'Artisanat et Habitat (1-2-3 mai)
- > Organisation rando cyclo marche du club le 17 mai
- > WE familial à Saint-Fulgent (85) pour 45 pers les 6 et 7 juin
- > Pique-Nique familial à Riaillé le 5 juillet
- > Participation à la Semaine Internationale Cyclotouriste d'Albi 1^{re} semaine d'août (22 % des cyclos du club)
- > Traversée de la Baie du Mont Saint Michel le 29 août (60 pers)
- > Une semaine en montagne au Mont Dore du 5 au 12 septembre (26 pers)

Et bien sûr, un jeudi sur deux, marche d'accompagnement d'un groupe de résidents adultes du foyer APEI de Kergestin Herbignac : tout l'esprit de notre club est résumé là. À bientôt sur route ou chemin



Marcheurs accompagnant les résidents adultes du foyer APEI de Kergestin Hebignac



Cyclos sur les routes du Morbihan

AVIS A LA JEUNESSE DU CANTON !

À l'heure où les pendules de la déraison s'agitent dans tous les sens géographiques du Monde, il devient urgent de se dévouer à la raison.

Connaissez – vous FRAT Intercontinental ?

Cette Organisation Non Gouvernementale créée en 1985 entre dans sa 30^e année d'existence.

Sur la base du bénévolat, la collecte des papiers et vieux

journaux assure le financement des projets de développement en faveur des populations les plus démunies.

Vous souhaitez comprendre, participer, nous rencontrer... ?

FRAT INTERCONTINENTAL, son équipe, son vice-président domicilié à La Chapelle des Marais, M. Jean-Paul Rivalland (Tél. 02 40 53 26 34) seront heureux de répondre à votre curiosité.

ESCO MISSILLAC

Pour le troisième cross, nos athlètes se sont bien illustrés et ont mis en valeur le nouveau maillot du club. Reste à venir trois triatlons et Kids athlé.

Plusieurs podiums pour l'ESCO Missillac, dont la belle troisième place pour Julie. Les jeunes ont la possibilité de s'entraîner une ou deux fois par semaine, le mercredi après-midi et le samedi matin.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter ou aller sur le site :

<http://spathle.e-monsite.com/>

M. Philippe Bricard Président ESCO Missillac
02 49 52 45 36

ESCO⁴⁴
Missillac



LE JUDO CLUB HERBIGNAC

En cette année 2015, nous organisons « la Nuit des Arts Martiaux ». Cette manifestation se déroule tous les 3 ans et plusieurs clubs qui présenteront leurs disciplines « martiales » de la région sont invités. Tous nos licenciés, petits et grands participent et évolueront sur des chorégraphies orchestrées par Lionel Querrant et Myriam Grataud.

Cette manifestation se déroulera le 30 mai au complexe sportif Yannick Serre à Herbignac à partir de 20h30. Les places seront à vendre soit aux heures d'Entraînement (le mardi et le jeudi à partir de 17h30 et le samedi à partir de 14h00 jusqu'à 16h00) soit sur place le jour J à partir de 20h00.

Les tarifs des places sont :

- Gratuit pour les – de 6 ans
- 2 € pour les 6 à 16 ans
- 6 € pour les + de 16 ans.

Le judo Club d'Herbignac s'est classé tant au niveau départemental que régional lors de la saison sportive 2013-2014.

Ces bons résultats sont le fruit des efforts de différents licenciés à participer à des compétitions officielles. Une cadette Marion Lemercier s'est déplacée à Clermont Ferrand en juin dernier afin de participer à la Coupe de France, elle s'est classée 7^e. Guy Szymendera à quant à lui participé à la coupe Européenne Vétérans à Prague où il termine 5^e et à la Coupe du Monde Vétérans à Malaga (Espagne) où il se classe 7^e.

Plusieurs autres licenciés ont participé à des manifestations dans toute la Région des Pays de Loire. Certains sont conviés lors des stages organisés par le Comité Départemental de Loire Atlantique pendant les congés scolaires, ce qui leur permet d'affiner leurs techniques et de se confronter à d'autres jeunes qui viennent de tous les clubs des environs. Nous accueillons les enfants dès 4 ans (en baby Judo). Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année sportive. Tout nouvel adhérent bénéficie de 2 séances gratuites avant l'inscription définitive.

Tennis Club d'Herbignac

Le Tennis Club d'Herbignac est un club très actif avec ses 133 adhérents dont 43 adultes. On y pratique le Tennis en loisir ou en compétition.

Les cours adultes sont dispensés le soir du lundi au mercredi. Des créneaux sont mis aussi à disposition pour les entraînements libres.

Coté jeunes, l'école de Tennis les accueille, le mercredi après-midi.

Tous les cours sont dispensés par 1 monitrice diplômée d'état BE et des initiateurs du club. Il y a environ 6 joueurs par cours. Nous pouvons jouer sur les installations d'Herbignac et de la Chapelle des Marais

Les compétitions par équipes se déroulent de novembre à juin. Nous avons engagé 7 équipes jeunes et 8 équipes adultes, de tout âge et de tout niveau. 3 équipes évoluent au niveau régional.

Les compétitions individuelles sont nombreuses, tournoi du tremplin, championnat individuel, tournoi Nord Brière (groupement interclubs), tournois dans les clubs de la région... Nos adhérents y participent activement.

Le TC Herbignac organisera l'été prochain son premier tournoi ouvert du 12 au 23 août 2015 (tournoi ouvert à tous les licenciés de la fédération).

Les inscriptions sont encore possibles, même en cours d'année. N'hésitez pas à nous contacter.

Adultes, jeunes, venez vite nous rejoindre...

Contact : secretariat@tc-herbignac.com

Site internet : <http://www.tc-herbignac.com>

Présidente : M^{me} Jocelyne Bodiguel

17, chemin de Ker Hébé Pompas - 44410 Herbignac

Tél. 06 82 26 44 51



Journée plateau enfant moins de 12 ans du 8 novembre

2^e trimestre 2015

Nous leur souhaitons la bienvenue :

- | | | |
|----------------------|-----------------------|------------------|
| ■ Maya BOUTIN | ■ Pierre SALOUX ANÉZO | ■ Clément SEBILO |
| ■ Lucia BELLIOU | ■ Baptiste LÉVESQUE | ■ Emma STOLTZ |
| ■ Jules FRIARD | ■ Axel GÉRARD | ■ Lisa DEGREGZ |
| ■ Marius EMERIOU | ■ Abel FILY | ■ Mailly FRASLIN |
| ■ Malone FOUCONNIER | ■ Esmée BERNIER | ■ Liam LESCOP |
| ■ Mathéo DAVID HERVY | ■ Kyerann BERTIN | |



Ils se sont mariés :

- Isabelle GERGAUD et Mathieu PERRAUD



Ils nous ont quittés :

- | | |
|--|---|
| ■ Joseph DRENO, 92 ans,
47 rue de Penlys | ■ Adelina MORICE veuve BELLIOU, 91 ans,
47 rue de Penlys |
| ■ Yann TIRMARCHE, 43 ans,
6 rue de Penlys | ■ Georgette MOYON veuve BERCEGER, 85 ans,
5 rue du Moulin des Landes |
| ■ Jean-Michel ERNAULT, 48 ans,
80 rue de la Martinais | ■ Urbain BOISROBERT, 93 ans,
47 rue de Penlys |
| ■ Denise LEMEIGNEN veuve BERTHO, 86 ans,
25 rue de Pierre Hamon | ■ Lise REDONNET veuve MORISSON, 86 ans,
47 rue de Penlys |
| ■ Thérèse LEGOFF, 87 ans,
1 rue de la Saulzaie | ■ Charles MONTFORT, 85 ans,
47 ^{bis} rue de Penlys |
| ■ Gaston VASSEUR, 85 ans,
47 rue de Penlys | ■ Loïc HERVY, 66 ans,
6 rue du Fossé Blanc |
| ■ Daniel VINCE, 73 ans,
59 rue du Gué | ■ René BROUSSARD, 79 ans,
8 rue du Rua |
| ■ Paulette THOBY veuve LUCAS, 75 ans,
44 rue de la Surbinais | ■ Eliane RIOT veuve LESAGE, 86 ans,
47 rue de Penlys |
| ■ Henri DRENO, 93 ans,
86 rue de Ranretz | ■ Germaine LELAY épouse MAHE, 86 ans,
47 rue de Penlys |
| ■ Henri CHANONY, 77 ans,
14 rue de la Herviais | ■ René LEGRAND, 73 ans,
57 Boulevard de la Gare |
| ■ Françoise CORNET épouse RAULAIS, 59 ans,
92 rue de la Jaunaie | ■ Joseph PERRIN, 73 ans,
20 rue de de la Perrière |
| ■ Denise BLANCHARD veuve COLSON, 89 ans,
47 rue de Penlys | |

/SOCIAL/

■ **Assistance sociale** : M^{me} BOUTOUX : permanence le mardi en mairie uniquement sur rendez-vous : Tél. 02 40 88 10 32

■ **Mission locale de St-Nazaire** : (M. PERON)
tous les vendredis de 9h00 à 12h00 sur rdv.
Tél. 02 40 22 50 30 - Bureau assistante sociale.

■ **CAF - mairie d'Herbignac** : tous les mercredis après-midi de 14h00 à 16h00 (sauf vacances scolaires).
Tél. 0 820 25 44 10 (0,112€ la mn) - www.caf.fr

■ **CRAM des Pays de la Loire** : www.cram-pl.fr
Tél. 39 60 pour prendre rendez-vous.

■ **Relais d'Assistances Maternelles (RAM)** :
Le jeudi de 13h30 à 17h00
en mairie (entrée côté jardin) sur rendez-vous.
Tél. 02 40 42 19 27 ou 06 86 44 68 81 - ram@herbignac.com

■ **ADAR (Aide à domicile en Activités Regroupées)** :
M^{me} CRAHÉ : 2^e jeudi de chaque mois
de 10h00 à 12h00 en mairie.
Tél. 02 51 76 66 04 - Mail : c.crahe@adar44.com

■ **ADDEVA 44** : 1^e et 3^e mardis de chaque mois
de 14h00 à 17h00 en mairie.

■ **Secours Populaire** : tous les mercredis de 13h30 à 14h30
et les samedis de 10h00 à 11h30 au complexe sportif.
Tél. 06 59 89 81 14

■ **C.E.D.I.F.F. - C.I.D.F. (droit de la famille, santé et vie relationnelle, vie pratique et associative)** :
permanence juridique sans rendez-vous, le 3^e jeudi du mois
de 14h00 à 17h00 au centre médico-social.
5 place de l'Eglise à Pontchâteau.

/DIVERS/

■ **Office de Tourisme de Brière** : 02 40 66 85 01
www.parc-naturel-briere.fr

■ **C.A.RE.N.E** : amélioration de l'habitat 2^e et 4^e lundi
de chaque mois de 13h30 à 14h30 en mairie.

/SANTÉ/

■ **Cabinet médical : 33 bd de la Gare** :

- Médecins :
Dr Ovidiu IUHAS : 02 40 53 25 25
Dr Sébastien CORNU : 02 40 53 15 16
- Infirmières :
Marie-Anne MALAPANOS, Elise DINICU : 02 40 53 91 91
- Podologue :
Johanne RIVALLAND :
Tél. 02 40 91 93 23

■ **Dentistes** :

Gwenaëlle GAUDICHEAU, Christine MAHÉ,
Philippe GOMBOURG :
18 rue du Lavoir - Tél. 02 40 53 22 64

■ **Kinésithérapeutes** :

Ghislaine LE BERRE, Charline-Emilie HAMON :
14 rue des Ecluses - Tél. 02 40 53 93 00
Daniel GRES, Dorothe BOURDEAUT : 4 rue du Lavoir
Tél. 02 40 53 20 45

■ **Orthophoniste** :

Rachel THOBY-SOLÉAN : 19 rue de la Saulzaie
Tél. 02 40 88 67 73

■ **Ostéopathes** :

Antoine ALLAIN : 06 76 89 49 37
Gaëlle DUCLOS : 06 50 78 63 44
Cabinet médical, 33 bd de la Gare
Daniel GRES - 4 rue du Lavoir - Tél. 02 40 53 20 45

■ **Pharmacie** :

SAUZEREAU, ETOUBLEAU : 02 40 53 20 51
25 rue du Lavoir.

■ **Service Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.)**

- Pédiatre : M^{me} le Dr VAN WORMHOUDT
- Puéricultrice : M^{me} BROUSSARD
- Permanence de la puéricultrice :
Le mardi matin sur rendez-vous au 02 40 88 10 32
à la mairie.
Consultations d'enfants le jeudi après-midi avec le pédiatre
(uniquement sur rendez-vous) au 02 40 88 10 32.

■ **Ambulance** : Presqu'île Secours au 02 51 76 97 97
1 rue des levées Miraud

Pour consulter un médecin de garde, contacter la régulation au 02 97 68 42 42.

Un accès non régulé pourrait ne pas être remboursé.

En semaine de 20h00 à 8h00, du samedi 13h00 au lundi 8h00 les jours fériés
pour les urgences vitales : 15 ou 18





Permanences et services

/MAIRIE DE LA CHAPELLE DES MARAIS/

■ Ouverture au public :

Lundi et jeudi : 9h00 - 12h00
Mardi et mercredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00
Vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00
Samedi : 10h00 - 12h00 (permanence état-civil)

44410 - 16 rue de la Brière
Tél. 02 40 53 22 02 - Fax : 02 40 53 24 97
Site : www.lachapelledesmarais.fr

■ Cadastre / Urbanisme :

Pour vos recherches ou renseignements,
merci de prendre rendez-vous en mairie.

/MAISON DE L'ENFANCE/

54 boulevard de la Gare - Tél. 02 40 53 90 75

/MÉDIATHÈQUE «GASTON LEROUX»/

Rue de Penlys - Tél. 02 40 42 42 00
<http://mediatheque.gastonleroux.opac3d.fr>
mediatheque@chapelledesmarais.fr

Ouverture le mardi de 16h30 à 18h30
Le mercredi de 10h00 à 13h00 et 14h30 à 18h30
Le vendredi de 16h30 à 18h30
Le samedi de 10h00 à 13h00

/PASS'EMPLOI/

Ouvert le matin, mardi, jeudi et vendredi de 9h15 à 12h15.
Le mardi après-midi sur rendez-vous.
Tél. 02 40 53 97 98 - pointemploi@hotmail.com

/JOURS DE COLLECTE ET ENCOMBRANTS/

Collectes des ordures ménagères :

Tous les jeudis, à partir de 13h30 - Tél. 0 810 110 570

Collectes des bacs jaunes :

Un jeudi sur deux, à partir de 5h00 du matin.

Collectes des encombrants : 2^e mercredi de chaque mois.

ATTENTION : l'inscription est obligatoire, téléphoner
au 0 800 393 395 au plus tard la veille avant midi.

/PERMANENCES DES ÉLUS/ sur rendez-vous

■ Franck HERVY

Maire : le mercredi de 16h30 à 18h00

■ Marie-Hélène MONTFORT

1^{re} Adjointe
Finances/Administration Générale / Communication

■ Jean-François JOSSE

Adjoint Urbanisme / Aménagement du territoire /
Développement durable
vendredi de 15h00 à 17h00

■ Sébastien FOUGÈRE

Adjoint Enfance / Jeunesse / Vie scolaire

■ Sylvie MAHE

Adjointe Solidarité / Action Sociale /
Logement social / Emploi
mardi de 10h00 à 12h00

■ Gilles PERRAUD

Adjoint Voirie / Travaux / Sécurité / Transports
mardi de 16h00 à 18h00

■ Nadine LEMEIGNEN

Adjointe Culture / Tourisme / Patrimoine
mercredi de 16h30 à 18h00

■ Nicolas BRAULT-HALGAND

Adjoint à la Vie Associative / Sport / Événementiel
samedi de 10h30 à 12h00

Manifestations 2015

(Sous réserve de modifications par les associations)

Juin

- Mar 2 **Don du sang** - salle polyvalente de 16h30 à 19h30
- Vend 5 **Concours de pétanque** (ouvert à tous) organisé par la Pétanque du Marais
Complexe sportif de 17h00 à 1h00
- Sam 6 **Gala de danse** - salle Krafft à 20h30 organisé par Arc en Ciel
- Dim 7 **Gala de danse** - salle Krafft à 14h30 organisé par Arc en Ciel
- Dim 7 **Marché du Terroir** de 9h00 à 18h00 organisé par le Coupis - Esplanade Bernard Legrand
Vide Grenier organisé par l'Amicale laïque - Esplanade Bernard Legrand de 6h00 à 20h00
- Sam 13 **Gala de danse** - salle Krafft à 20h30 organisé par Arc en Ciel
- Sam 13 **Kermesse** organisée par l'OGEC et l'APEL au complexe sportif
- Vend 19 **Fête de la musique** - centre bourg à partir de 18h30
- Mer 24 **Séance Cinéma** à la salle Krafft à 14h30 organisée par Ciné Marais
- Vend 26 **Séances Cinéma** à la salle Krafft à 14h30 et 20h30 organisées par Ciné Marais
- Sam 27 **Fête de l'école** organisée par l'Amicale Laïque

Juillet

- Vend 10 **Randonnée chantée** organisée par les 3 sections du Coupis
au Complexe Sportif - salle N° 4 de 18h00 à 23h00
- Sam 11 **Concours de pétanque** (ouvert à tous) organisé par la Pétanque du Marais
Complexe sportif de 13h00 à 21h00
- Les 25 et 26 **13^e Festival de la Vannerie** au village de Mayun toute la journée
Animations en journée et Fest Noz à partir de 21h00 le samedi. Marché du Terroir le dimanche matin
Restauration: un moules-frites est organisé par un collectif d'associations le samedi soir et dimanche midi
- Vend 31 **Don du sang** - salle polyvalente de 16h30 à 19h30

Août

- Les 8 et 9 **Concours officiel des chiens de défense**, sélectif du championnat de France - Terrain de Mayun
- Sam 22 **Concours de pétanque** (ouvert à tous) organisé par la Pétanque du Marais
Complexe sportif de 13h00 à 21h00
- Dim 23 **Randonnées des Fours** - Randonnée organisée par le Coupis
de 10h30 à 18h00 autour des fours de la commune
- Dim 30 **Forum des associations** - Toute la journée - Complexe sportif

Septembre

- Dim 13 **Vide Grenier** organisé par l'APEL - Terrain de Mayun de 6h00 à 18h00

Octobre

- Dim 4 **Randonnée Cyclo et Marche** organisée par le Cyclo club du Marais - Départ du complexe sportif
- Mar 13 **Concours de pétanque** (ouvert aux plus de 55 ans) organisé par la Pétanque du Marais
Complexe sportif de 13h30 à 20h00